

**Compte rendu de la rencontre**  
**du Comité de liaison du Parc éolien de la Dune-du-Nord**

---

**Date :** Jeudi 12 décembre 2019

**Lieu :** Salle Gemini, Auberge Madeli

---

***Présences :***

Véronique Deraspe, Société de conservation des îles  
Marc-Olivier Massé, CERMIM  
Serge Bourgeois, MÎM  
Marie-Ève Giroux, Attention Fragîles  
Sony Cormier, Chambre de Commerce des Îles  
Daniel Gaudet, SADC  
Michel Bonato, ATR  
Gilbert Scantland, RIÉGÎM  
Stéphane Beaudoin, C.E.R. Entreprises  
Normand Bouchard, Plan A Capital  
Samson Vayssières, Valeco  
Hugo Bouchard, Plan A Capital (au téléphone)  
Claude Richard, coordonnateur du Comité

***Absence :***

Audrey Keating, Municipalité de Grosse-Île  
Véronique Chiasson, Développement social  
Robert Mercier, Comité ZIP  
Jean-Étienne Solomon, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

---

**1. Ouverture de la réunion**

La réunion débute à 8 h 30.

**2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour**

Les membres du comité adoptent l'ordre du jour tel que proposé.

**3. Adoption et suivi du compte rendu de la rencontre du 24 octobre :**

Le compte rendu est jugé conforme aux discussions et les quelques correctifs qui avaient été signalés ont été apportés. Les suivis seront abordés dans l'ordre du jour de la présente réunion.

#### **4. Suivi du chantier**

Stéphane Beaudoin et Normand Bouchard présentent une mise à jour des informations relatives aux travaux réalisés sur le chantier. Tout avance comme prévu, les deux fondations ont été coulées et les deux bases sont terminées, on devrait avoir exécuté l'ensemble des travaux de la première phase du chantier le jeudi 19 décembre prochain. Le chantier sera par la suite sécurisé et les travaux reprendront en février ou mars prochain.

Samson Vayssières présente ensuite aux membres du comité un document assorti de cartes et de photographies faisant état de l'ensemble des travaux réalisés sur le site jusqu'à ce jour. Les participants sont invités à garder un œil critique le long de la présentation afin d'y apporter les modifications qu'on pourrait juger pertinentes avant publication.

Les quelques modifications qui ont été signalées en cours de présentation seront intégrées au document final qui devrait être publié sur le site du projet vers la fin janvier.

#### **5. Plaintes :**

Aucune plainte relative au déroulement des travaux sur le site et à l'égard du projet n'a été enregistrée depuis la dernière rencontre du comité en octobre dernier.

#### **6. État d'avancement du projet**

Rien à ajouter à ce qui a déjà été présenté au point 4 de l'ordre du jour. Les travaux de la phase 2 devraient reprendre dès la fin du mois de février. L'arrivée des équipements par bateau affrété spécialement à cet effet est prévue dans la deuxième semaine de juin. Les éoliennes seront par la suite assemblées et mises en service en juillet.

#### **7. Suivis des préoccupations et des attentes du milieu**

En ce qui a trait à la mise en place d'une aire pédagogique à proximité du site, on indique qu'un comité de travail formé de Marie-Ève Giroux, Benoît Boudreau, Audrey Keating et Marc-Olivier Massé devrait se réunir en janvier pour préciser les principaux paramètres du projet. Dans un deuxième temps, on mettra à contribution des représentants de Tourisme Îles de la Madeleine, Hydro-Québec, le MERN et le ministère de l'Environnement pour élaborer les contenus qui seront présentés. On rappelle qu'un amendement au certificat d'autorisation devra être obtenu du ministère de l'Environnement avant le début des travaux d'installation des infrastructures si celles-ci sont différentes de celles identifiées au décret et au CA déjà obtenus, à savoir l'installation de panneaux d'interprétation et l'aménagement d'un espace de stationnement dans la zone présentée dans le document remis aux membres du comité et s'intitulant « 190704-PEDDN-Aire\_pédagogique ».

Par ailleurs, on souhaiterait que les promoteurs évaluent la possibilité de réduire la superficie des espaces de travail et des chemins d'accès et envisagent la remise en état des superficies ainsi récupérées une fois l'ensemble des travaux complétés

En ce qui concerne l'achat des terrains de compensation par la Société de conservation des îles, les transactions sont pratiquement conclues pour vingt-trois des trente hectares prévus. Le terrain de sept hectares est l'objet d'une succession en cours de règlement, on s'attend à ce que les transactions soient toutes finalisées avant la fin du premier trimestre de 2020. Les terrains ainsi acquis constitueront une aire protégée en vertu de la charte de conservation de la SCÎM.



Des démarches en vue de l'obtention d'un statut de protection d'envergure provinciale pourront être entreprises dans un avenir à déterminer.

#### **8. *Communication avec la communauté***

La rubrique FAQ (foire aux questions) mise en service sur le site du projet a permis de répondre aux principales questions qui peuvent préoccuper la communauté à ce sujet. On continuera d'alimenter le site web à mesure que de nouvelles informations deviendront disponibles. Par ailleurs, dans une des premières éditions 2020 du bulletin Info Municipal, paraîtra un article faisant état des tenants et aboutissants du projet dans son ensemble.

#### **9. *Varia***

Aucun sujet n'est apporté.

#### **10. *Prochaine rencontre***

La prochaine rencontre du comité devrait avoir lieu autour de la mi-mars.

#### **11. *Clôture de la rencontre***

La rencontre prend fin à 10 h 30.